

LYON 9^e

Évolution des mobilités à Vaise

Rencontre CE9-5 du 15 février 2024

MÉTROPOLE

GRAND LYON

DÉROULÉ

- ▶ Contexte urbain à Vaise et projets en cours
- ▶ Plan des mobilités et propositions d'aménagements

MÉTROPOLE

GRAND LYON

CONTEXTE URBAIN À VAISE

MÉTROPOLE

GRAND LYON

DIAGNOSTIC DES USAGES

Étude menée à l'automne et l'été 2023 par **DEVLOP'** et **Modes de Villes**, bureaux d'études en sociologie urbaine.

EN QUELQUES CHIFFRES



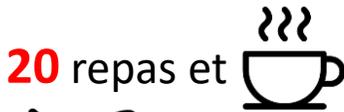
8 entretiens
avec les
acteurs locaux



30 demi-
journées
d'observation



Plus de
1500
photos



20 repas et
150 cafés
dans les
établissements
du quartier

78
micro-
entretiens



2
« focus
groupes »

CONSTATS

- Un **“petit village”** actif et mixte
- Une **attractivité variable des espaces publics et de nature**
- Un **quartier inégalement apprécié** selon les catégories d'usagers

ENJEUX

- **Maintenir la mixité fonctionnelle et le dynamisme du secteur**
- **Des parcs et espaces verts plus identifiables, mieux reliés entre eux et avec une plus grande variété d'usages**
- **Rendre le secteur attractif pour les jeunes en répondant davantage à leurs besoins / attentes, et plus accueillant pour les seniors**

MÉTROPOLE

GRAND LYON

LES USAGES DE MOBILITÉS

GRANDS CONSTATS

Piétons :

nombreux piétons malgré des **trottoirs trop étroits ou inutilisables, particulièrement pour les PMR**

Transports en commun :

performance détériorée par les congestions (ralentissements, retards...)

Cyclistes :

une pratique large mais compliquée par un **manque d'aménagements sécurisés** et une forte présence automobile

« EDP » :

Engins de déplacement personnel (trottinettes, skateboards...) **de plus en plus présents**

Voiture :

une **omniprésence** remarquée

ENJEUX GLOBAUX

- **Améliorer l'accessibilité de la mobilité réduite**, notamment aux abords des équipements et zones commerçantes
- **Faciliter et fluidifier la circulation des bus**, augmenter le confort et la visibilité des zones d'attente
- **Réduire les conflits d'usages** par la mise en place de parcours piétons/vélos continus et plus identifiables
- **Améliorer l'offre de stationnement** vélos et Engins de Déplacement Personnels
- **Clarifier la place des EDP** (trottinettes, skateboards, etc.) dans les aménagements cyclables
- **Réduire les circulations motorisées** pour un apaisement global tout en préservant l'activité économique et commerciale

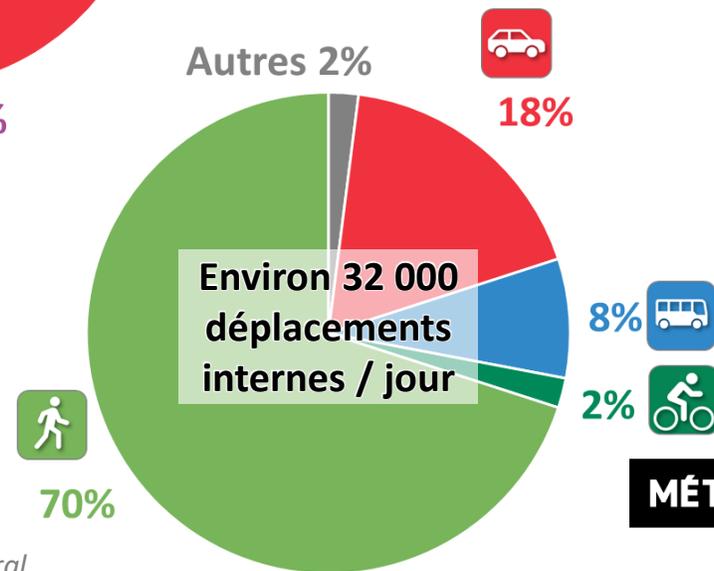
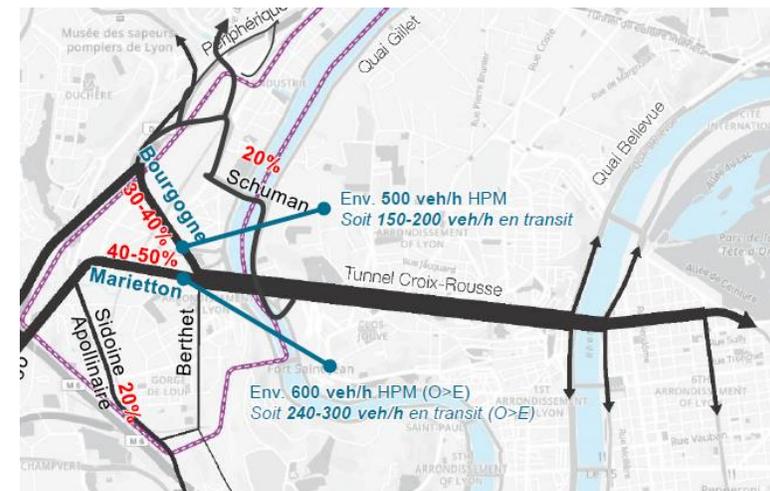
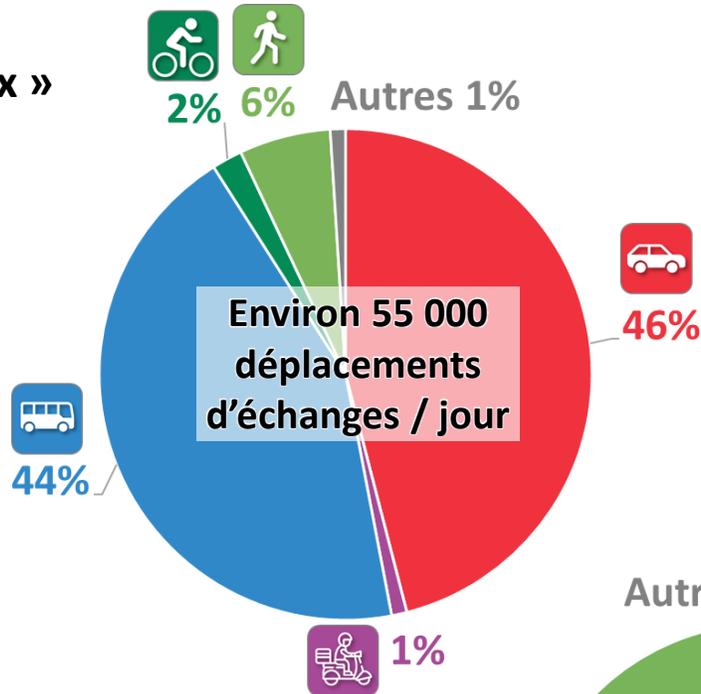
Les typologies de déplacements à Vaise

3 types de déplacement sur le secteur :

- **Les déplacements « internes » ou « locaux »**
(Vaise pour provenance **ET** pour destination),
principalement réalisés à pied.
- **Les déplacements d'échanges**
(Vaise pour provenance **OU** pour destination).
- **Les déplacements de « transit »**
(Vaise **NI** pour provenance, **NI** pour destination),
principalement réalisés **en voiture**.

30 à 40% du trafic motorisé sur la rue de Bourgogne,
40 à 50% du trafic motorisé sur la rue Marietton.

À NOTER !
Environ **825 bus** passent par jour sur la rue de Bourgogne, pour un total de plus **12 500 usagers** (dans les 2 sens).



Données 2015 Sytral

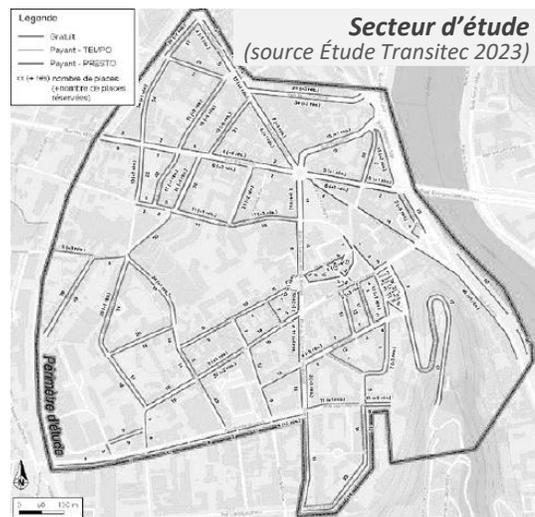
Évolution du stationnement entre 2018 et 2023

Réalisation en 2023 d'une enquête stationnement qui a permis de comparer une étude équivalente datant de 2018

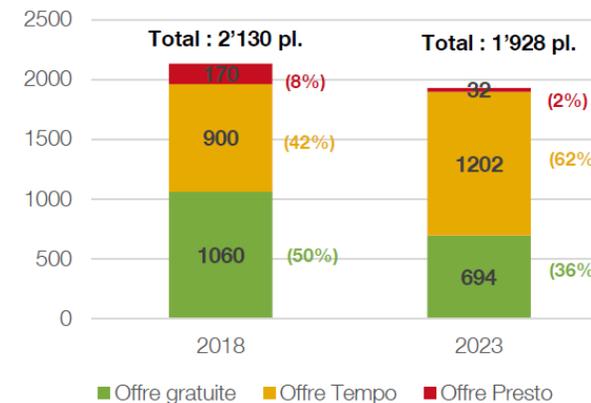
Depuis 2018 :

- Évolution du stationnement en voirie : **50% gratuit en 2018, 36% en 2023**
- **Environ 200 places converties pour d'autres usages** (environ 9% de l'offre du secteur)
- Diminution forte du nombre d'usagers du stationnement sur le secteur : **-360 à -400 véhicules stationnés** qui crée une augmentation de capacité : **150 à 300 places libres en 2018, 250 à 400 en 2023**

→ **Réduction de la pression du stationnement sur le centre de Vaise entre 2018 et 2023** causée par l'extension de la réglementation payante et le changement de comportement, malgré la légère baisse du nombre de places de stationnement en voirie.

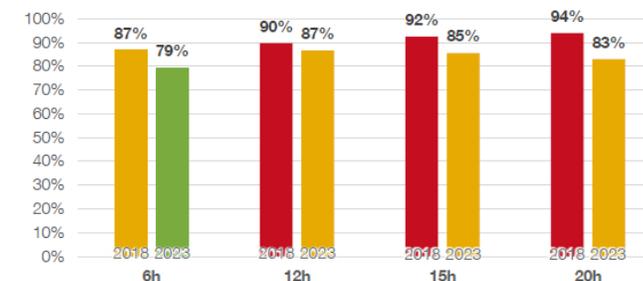


Comparaison de l'offre en 2018 et 2023



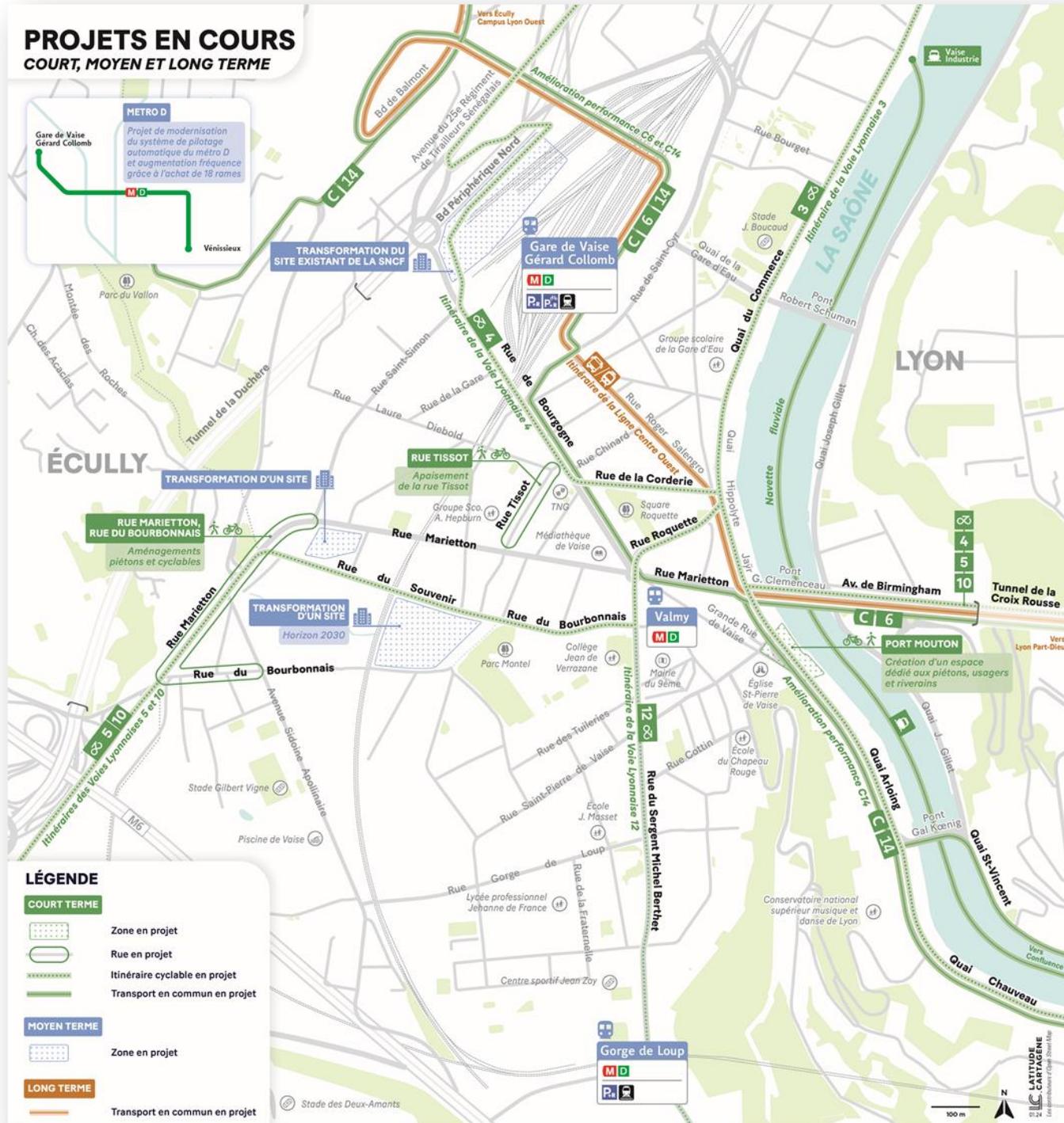
Typologie des places de stationnement et nombre total en 2018 et 2023 (source Étude Transitec 2023)

Demande de stationnement (taux de congestion)



Par créneau horaire, pourcentage des places utilisées en voirie en 2018 et 2023 (source Étude Transitec 2023)

PROJETS EN COURS COURT, MOYEN ET LONG TERME



► SYNTHÈSE CARTO- GRAPHIQUE DES PROJETS

■ Projets à court terme (2024-2025)

- Réinvestir le jardin et la rue Tissot
- Port Mouton
- Navette fluviale
- Améliorations de la performance C6 et C14
- Déploiement des voitures en autopartage
- Les Voies Lyonnaises

■ Moyen terme (2025-2030)

- Fonctionnement du parc relais de la Gare de Vaise
- Projets de transformation de sites
- Modernisation du Métro D

■ Long terme (2030-2040)

- LCO Horizon 2040

MÉTROPOLE

GRAND LYON

PROPOSITIONS SOUMISES À LA CONCERTATION

MÉTROPOLE

GRAND LYON

Objectifs de la Métropole et de la Mairie de Lyon 9

Proposer, via la concertation, un **nouveau plan de mobilités dans le centre de Vaise**, et **de nouveaux aménagements sur les rues concernées** pour :

- **Rééquilibrer le partage de l'espace public** en réorganisant le plan de mobilités **au profit d'un espace public sécurisé, favorable à la pratique des modes actifs** (piétons et cyclistes),
- **Améliorer la fiabilité et la qualité de desserte** par les transports en communs, notamment les bus **C6 et C14 sur la rue de Bourgogne**
- **Améliorer le réseau structurant cyclable** en aménageant les Voies Lyonnaises 4 et 5 dans le quartier de Vaise
- Proposer ainsi des alternatives à la mobilité carbonée, permettant **l'amélioration de la qualité de l'air et la lutte contre les nuisances sonores**

Synthèse du plan de mobilités retenu

PLAN DE MOBILITÉS VAISE

Les propositions pour améliorer la performance des bus et sécuriser les piétons et les cyclistes



Apaisement de la rue de Bourgogne

Amélioration du cadre de vie, augmentation de l'attractivité des commerces

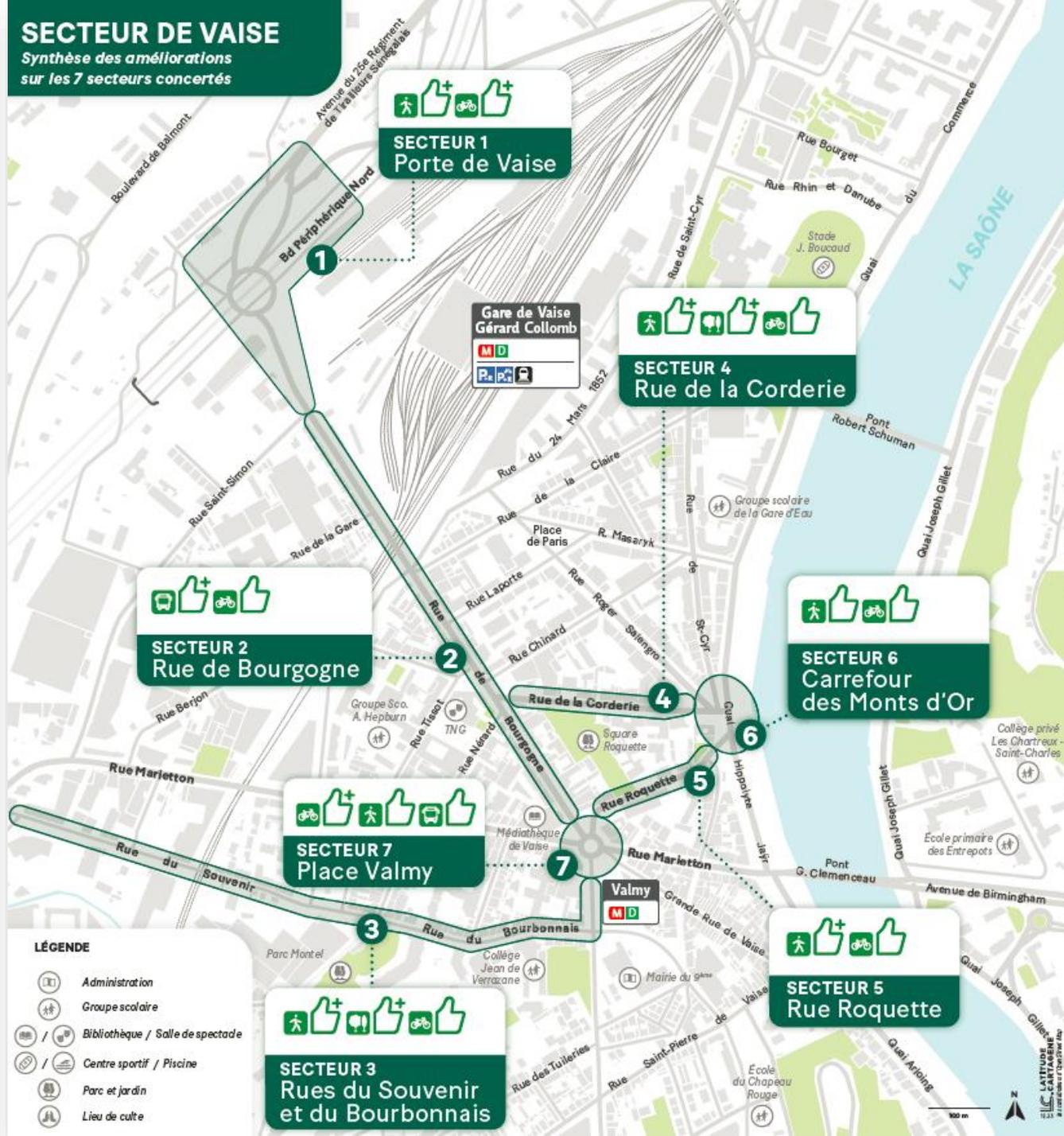
Amélioration forte des temps de parcours des bus C6 et C14

Gain de 5 minutes pour les bus passant sur Bourgogne en heure de pointe dans le sens nord → sud

Conservation des accès voiture pour les riverains

Sécurisation des trajets à vélo

► SYNTHÈSE CARTO- GRAPHIQUE DES PROPOSITIONS SOUMISES À LA CONCERTATION



SECTEUR 1 // Porte de Vaise

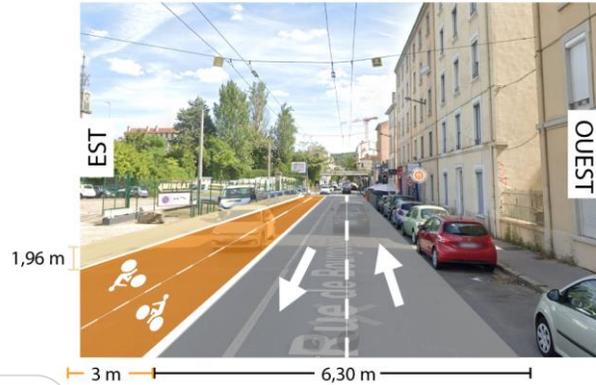
La mutation du site SNCF permet l'insertion **d'un trottoir et d'une piste cyclable bidirectionnelle** (Voie Lyonnaise 4) reliant Champagne et la Duchère au cœur de quartier par :

- l'avenue du 25e Régiment des Tirailleurs Sénégalais,
- la rue Mouillard,
- le site SNCF,
- la rue de Bourgogne.



SECTEUR 2 // Rue de Bourgogne

De la rue Saint-Simon à la rue de la Claire

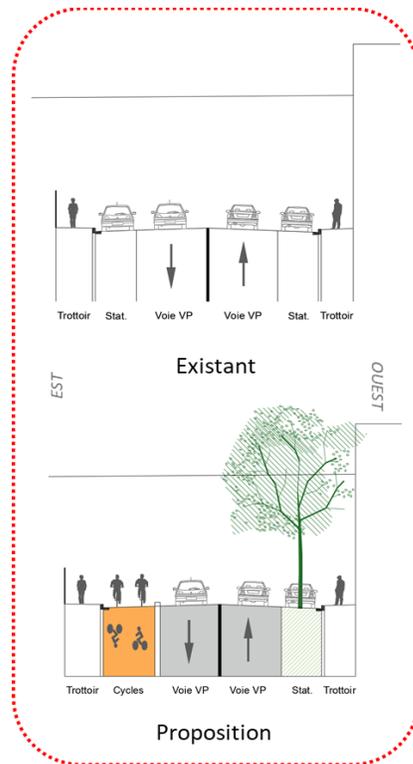


Éléments maintenus :

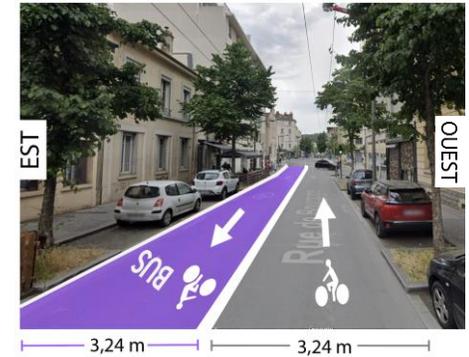
- Trottoirs
- Double sens de circulation

Modifications :

- Insertion d'une piste cyclable bidirectionnelle
- Suppression d'une bande de stationnement et optimisation des largeurs de voirie voiture
- Possibilité de planter entre les places de stationnement



De la rue de la Claire à la place Valmy

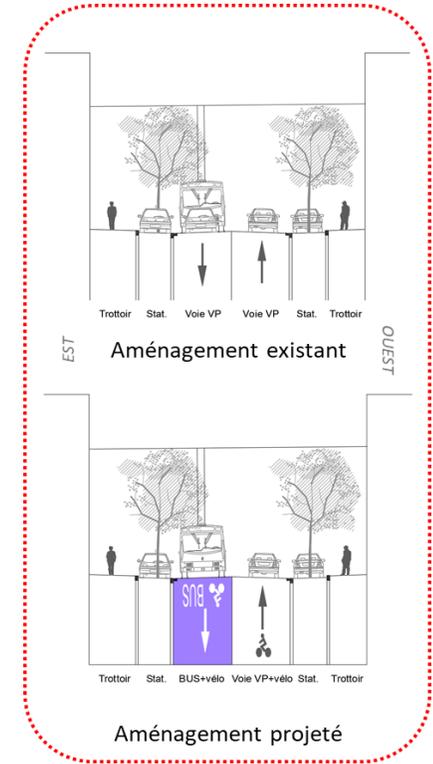


Éléments maintenus :

- Trottoirs
- Stationnement des deux côtés
- Couloir bus sud → nord entre Valmy et Corderie

Modifications :

- Claire à Tissot : passage à sens unique nord ⇒ sud et création d'un couloir bus/vélos dans le sens sud ⇒ nord.
- Tissot à Nérard : passage à sens unique sud ⇒ nord et création d'un couloir bus/vélos dans le sens nord ⇒ sud.
- Inversion du sens de circulation rue Nérard
- Possibilité de transformer une partie des places de stationnement en places de livraison ou végétalisation



SECTEUR 3 // Rue du Souvenir : objectif apaisement

Éléments maintenus :

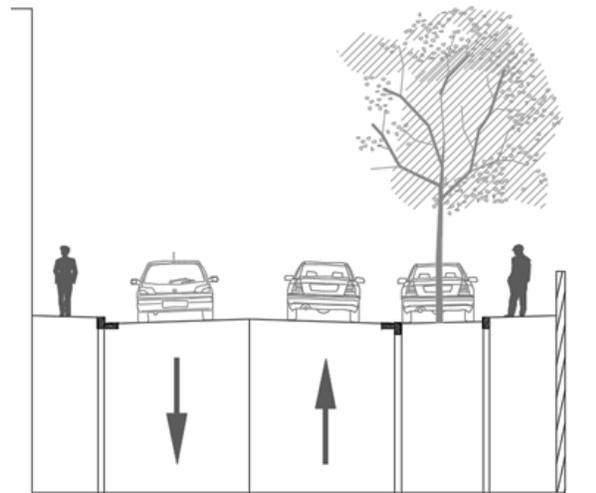
- Stationnement côté sud
- Accès livraisons auprès des concessionnaires

Proposition 1 / Modifications :

- Création d'une vélorue
- Mise en impasse sous la voie de chemin de fer

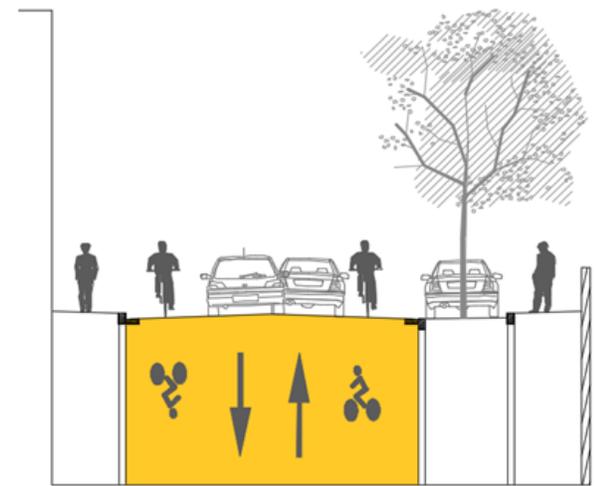
Proposition 2 / Modifications :

- Création d'une vélorue avec circulation partiellement en sens unique



Trottoir Voie VP Voie VP Stat. Trottoir

Aménagement existant

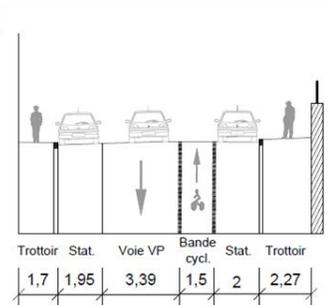


Trottoir Vélorue Stat. Trottoir

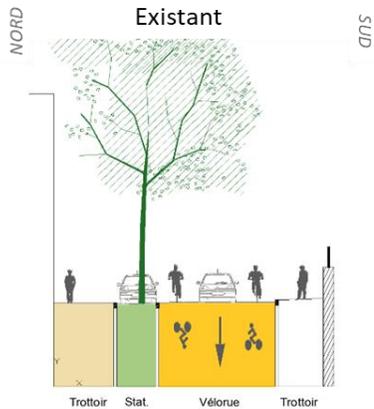
Aménagement projeté

SECTEUR 3 // Rue du Bourbonnais

Exemples d'aménagements possibles



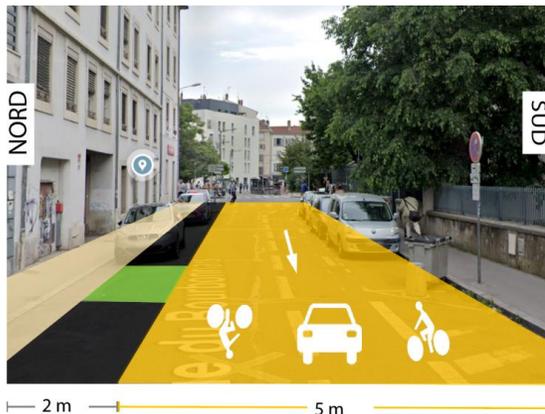
Existant



Proposition

Exemple d'aménagement :

- Élargissement du trottoir nord, végétalisation entre les places de stationnement conservées côté nord



Éléments maintenus :

- Accessibilité riveraine

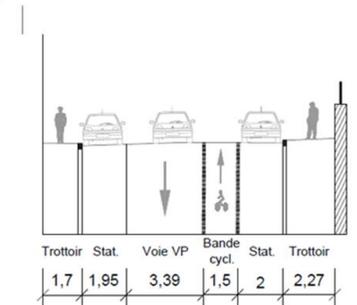
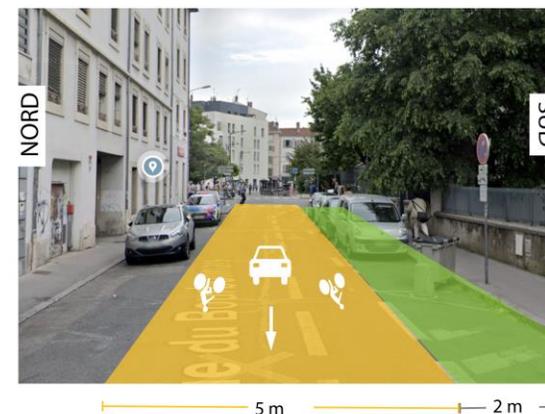
Modifications :

- Création d'une vélorue avec circulation voitures à sens unique
- Mise à sens unique de la rue du Bourbonnais entre la rue Jouffroy d'Abbans et la rue de l'Oiselière

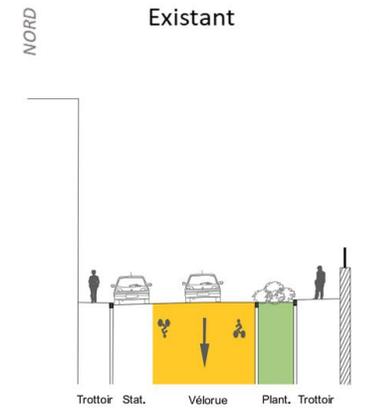
+ voir exemples

Exemple d'aménagement :

- Suppression du stationnement côté sud remplacé par une bande plantée en « strate basse » (pas d'arbre)



Existant



Proposition

SECTEUR 4 // Rue de la Corderie

Exemples d'aménagements possibles

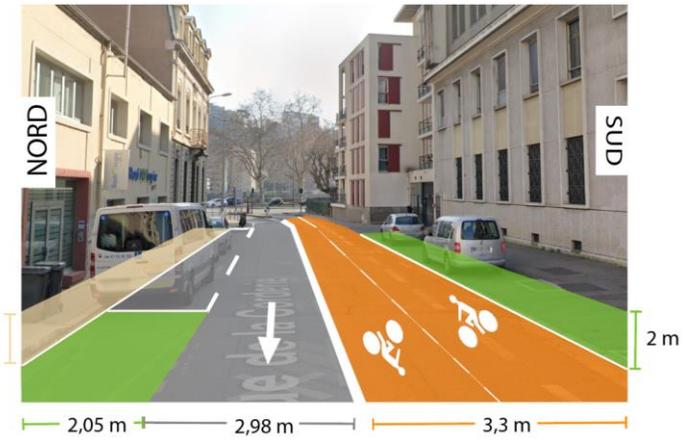
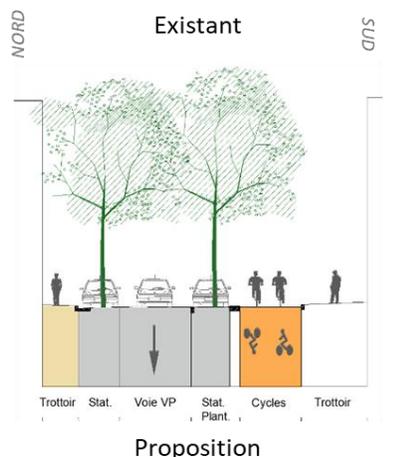
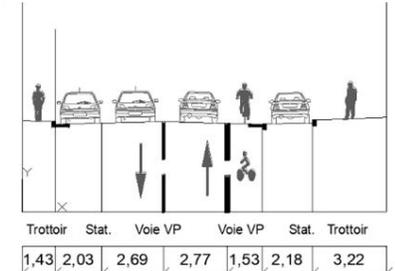
Éléments maintenus :

- Majorité du stationnement coté nord
- Trottoir sud



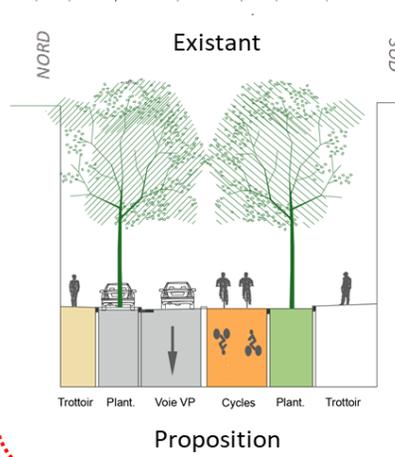
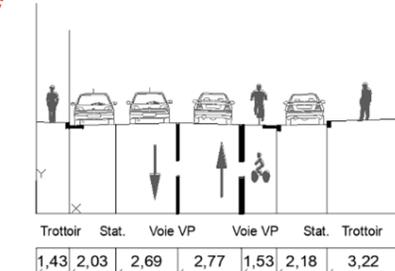
Modifications :

- Élargissement du trottoir nord
- Plantation d'arbres
- Création d'une bande végétalisée arborée, possibilité d'insérer quelques places de stationnement
- Insertion d'une piste cyclable bidirectionnelle
- Passage à sens unique est ⇨ ouest pour les véhicules motorisés



Modifications :

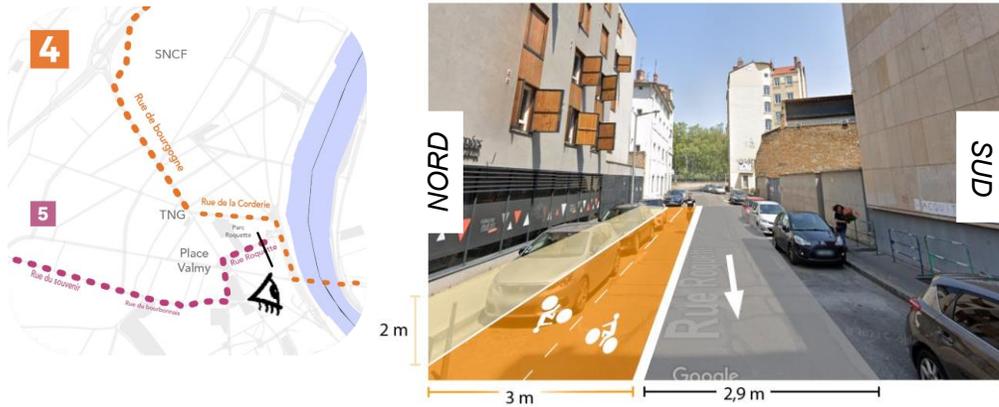
- Élargissement du trottoir nord
- Plantation d'arbres au nord (entre les places de stationnement)
- Création d'une bande végétalisée arborée
- Insertion d'une piste cyclable bidirectionnelle
- Passage à sens unique est ⇨ ouest pour les véhicules motorisés



SECTEUR 4 // Rue de la Corderie



SECTEUR 5 // Rue Roquette

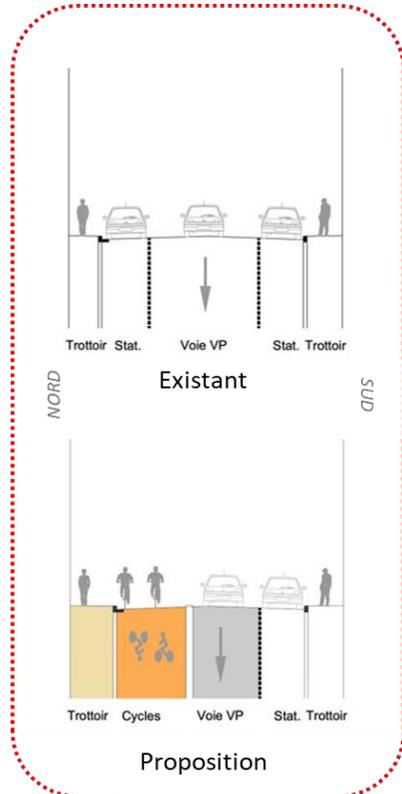


Éléments maintenus :

- Une partie des places de stationnement côté sud

Modifications :

- Élargissement du trottoir côté nord
- Insertion d'une piste cyclable bidirectionnelle
- Suppression du stationnement coté nord
- Optimisation des largeurs de voirie voiture

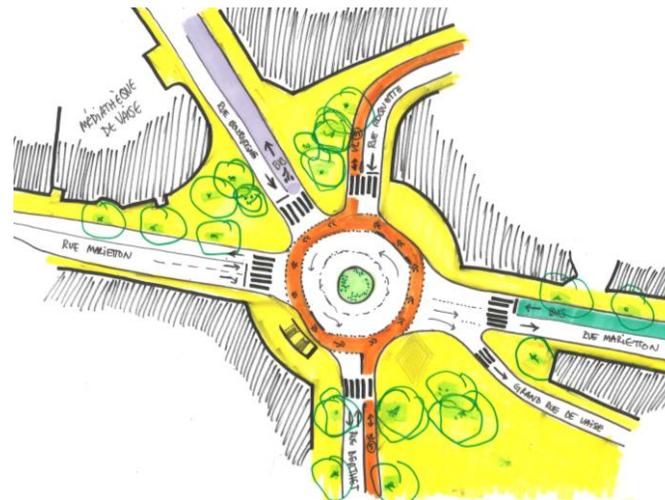


SECTEUR 6 // Carrefour des Monts d'Or

Amélioration de l'accessibilité au centre de Vaise en sécurisant les traversées piétonnes.



SECTEUR 7 // Place Valmy



Amélioration de la traversée piétonne de la rue Marietton et insertion d'un « rond-point cyclable ».



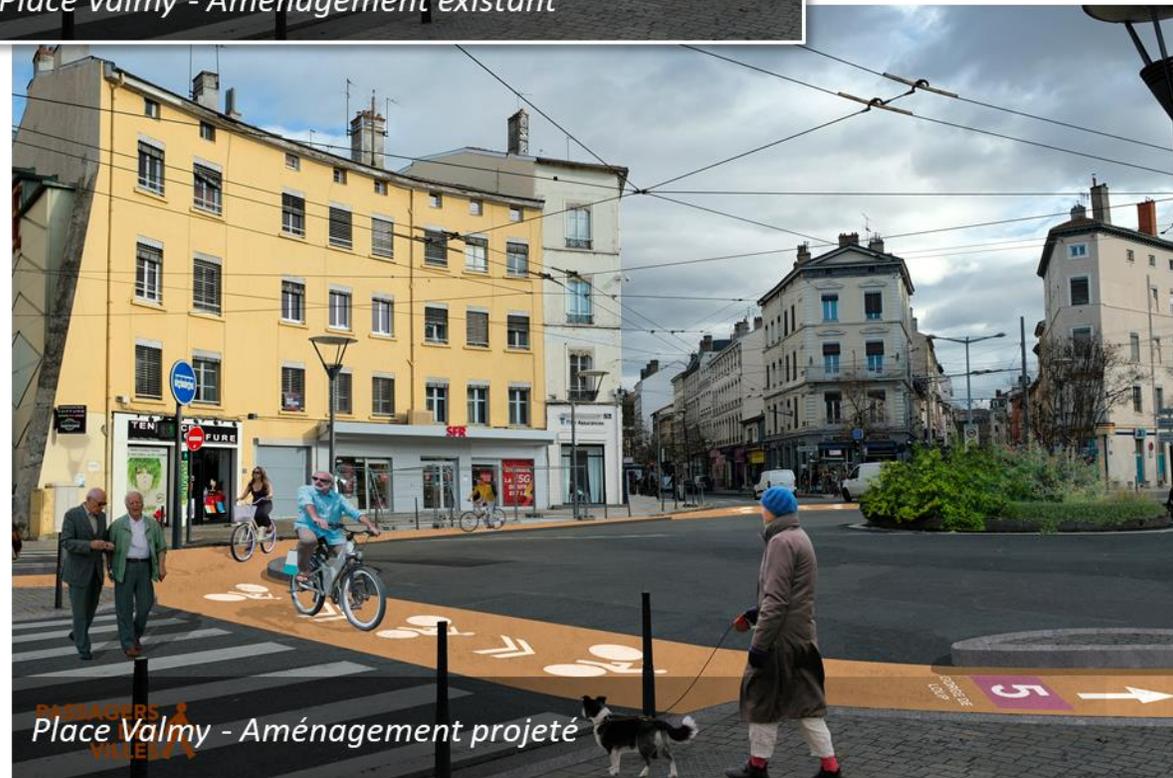
Aménagement existant rue de Bourgogne



Place Valmy - Aménagement existant

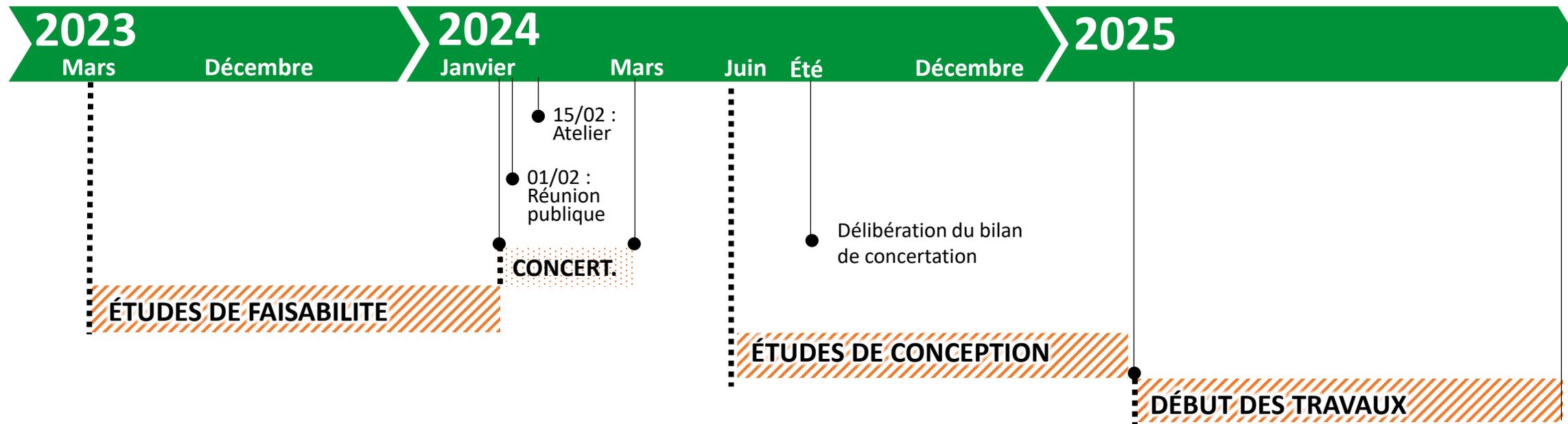


Aménagement proposé rue de Bourgogne



Place Valmy - Aménagement projeté

CALENDRIER PRÉVISIONNEL



Concertation du 29 janvier au 11 mars
Début des travaux prévu en 2025

Ressources

Sur la plateforme [JeParticipe.GrandLyon.com](https://jeparticipe.grandlyon.com)

Pour s'informer :

- Dossier de concertation
- Support de présentation de la réunion publique
- Diagnostic d'usages
- Enquête commerces et mobilités
- Cartes grand format

Pour participer :

- Inscriptions à l'atelier de ce soir à l'Espace Jean Couty
- Questionnaire
- « Boîte à idées »

Sur YouTube

Pour s'informer :

- La rediffusion de la réunion publique du 1^{er} février sur la chaîne Grand Lyon TV

+ en mairie du 9^e et à l'Hôtel de Métropole

Pour s'informer et participer :

- Dossier de concertation et registre papier

MÉTROPOLE

GRAND LYON

MERCI !

MÉTROPOLE

GRAND LYON

ANNEXES

MÉTROPOLE

GRAND LYON

COMMERCE ET MOBILITÉS

Enquête réalisée en septembre 2023 auprès des clients des commerces de Vaise pour **mieux comprendre les enjeux spécifiques au quartier liant mobilité et activité commerciale** :

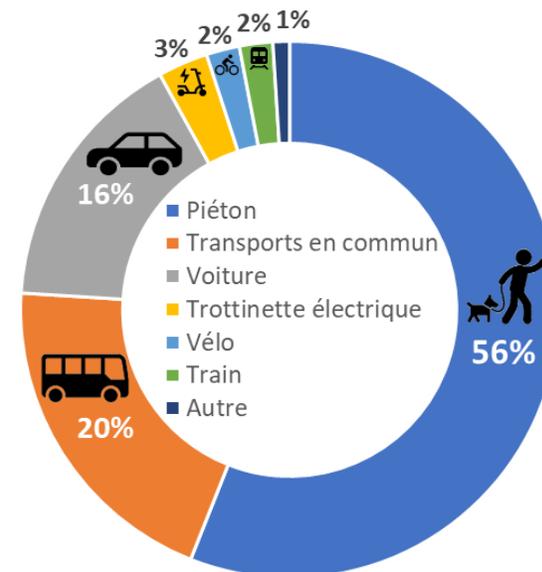
- **Durée** : 1 semaine
- **Périmètre** : rue de Bourgogne, rue Sergent Michel Berthet et place Valmy
- **Échantillon** : 594 personnes réalisant un achat
- **Méthodologie** : enquêteurs postés devant les commerces

PROFIL TYPE

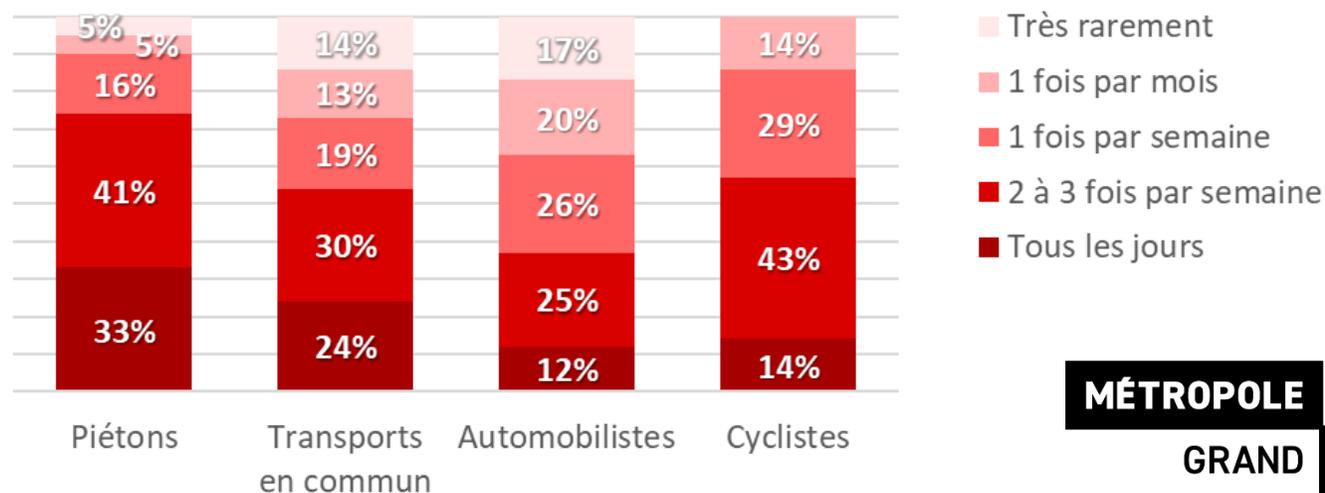
En majorité, le client interrogé est :

- **un homme** (67%),
- **piéton** (56%)
- **entre 18 et 40 ans** (53%)
- **habitant le 9^e** (64%)
- **qui se déplace dans un but d'achat** (60%).

LES MODES DE DÉPLACEMENT DES CLIENTS



FRÉQUENCE DE VISITE DES COMMERCES PAR MODE DE DÉPLACEMENT



Évolution de l'offre de transport en commun

L'offre de transports en commun sur le secteur de Vaise a déjà fortement évolué et continuera d'évoluer dans les prochaines années.

En 2023, l'offre des bus a notamment été renforcée sur le secteur de Vaise :

○ Janvier 2023 :

- **Renforcement de la fréquence de la ligne C6** : un bus toutes les 6 à 7 minutes (au lieu de 8) en heure de pointe matin et 10 minutes (au lieu de 12) en heures creuses
- **Réorganisation des lignes C6/C6E** pour que tous les services desservent les mêmes arrêts entre Vaise et le Campus.

○ Été 2023 :

- **Expérimentation d'une navette estivale** le week-end durant l'été entre Gare de Vaise et les Monts d'Or (destination Mont Thou en passant par le centre de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, le Mont Cindre et la Maison de la nature).

○ Septembre 2023 :

- **Intégration des services de la ligne C6E dans la ligne C6**: dénomination unique « C6 » pour améliorer la lisibilité de l'information voyageurs
- Mise en place de véhicules articulés (à la place de bus standards) le week-end sur la ligne n°43
- **Renforcement de l'offre de la ligne n°31** (+ 11 trajets par jour) entre l'arrêt « Joannès Carret » et Gare de Vaise



Retour sur la concertation de la place Port Mouton



Concertation du 30 mai au 7 juillet 2023

- **806** contributions
- **75%** de résidents du quartier

À venir : une concertation volontaire en phases études et travaux, à partir de l'été 2024.

FOCUS MOBILITÉ

Retours des participants

Imaginer un partage équitable de la voirie :

- **Piétons** : simplifier, sécuriser, piétoniser la Grande rue de Vaise
- **Transports en commun** : maintenir ou améliorer la performance, intégrer la navette
- **Vélos** : améliorer les circulations
- **Voitures** : assurer la desserte riverains, le stationnement logistique et riverain, et limiter le report de circulation

→ Réponse de la Métropole de Lyon

L'objectif de la Métropole est bien de **rééquilibrer le partage de la voirie** pour :

- améliorer les mobilités en général,
- permettre aux usagers de choisir leur mobilité
- créer des espaces de vie.

Les fonctions logistiques seront bien intégrées au projet, la desserte riverain est évidemment maintenue, à l'identique des quais plus au sud, et le flux de circulation reporté est faible et en baisse depuis plusieurs années.

MÉTROPOLE

GRAND LYON

Retour sur la concertation de la place Port Mouton

FOCUS USAGES & AMBIANCES

Retours des participants

- une place à dominante végétale
- des terrasses privées et des espaces publics d'assise et de détente
- une reconnexion à la Saône et au quartier de Vaise
- une inquiétude concernant une potentielle multiplication des mésusages (quais bas et parking)

→ Réponse de la Métropole de Lyon

- Le projet répondra à la demande forte et unanime de végétalisation
- Une démarche sera engagée dès la conception pour prévenir les mésusages
- L'animation sociale et commerciale de l'espace, et l'appropriation par les habitants participeront à la réduction des mésusages

FOCUS ESPACES CONNEXES

Retours des participants

- parking du Pont Mouton : un espace repoussoir, à requalifier (stationnement résidents)
- des quais bas de la Saône à se réapproprier
- le comblement de la trémie pour un traitement plus urbain, plus apaisé du secteur
- une demande de vision d'ensemble des projets et études sur Vaise

→ Réponse de la Métropole de Lyon

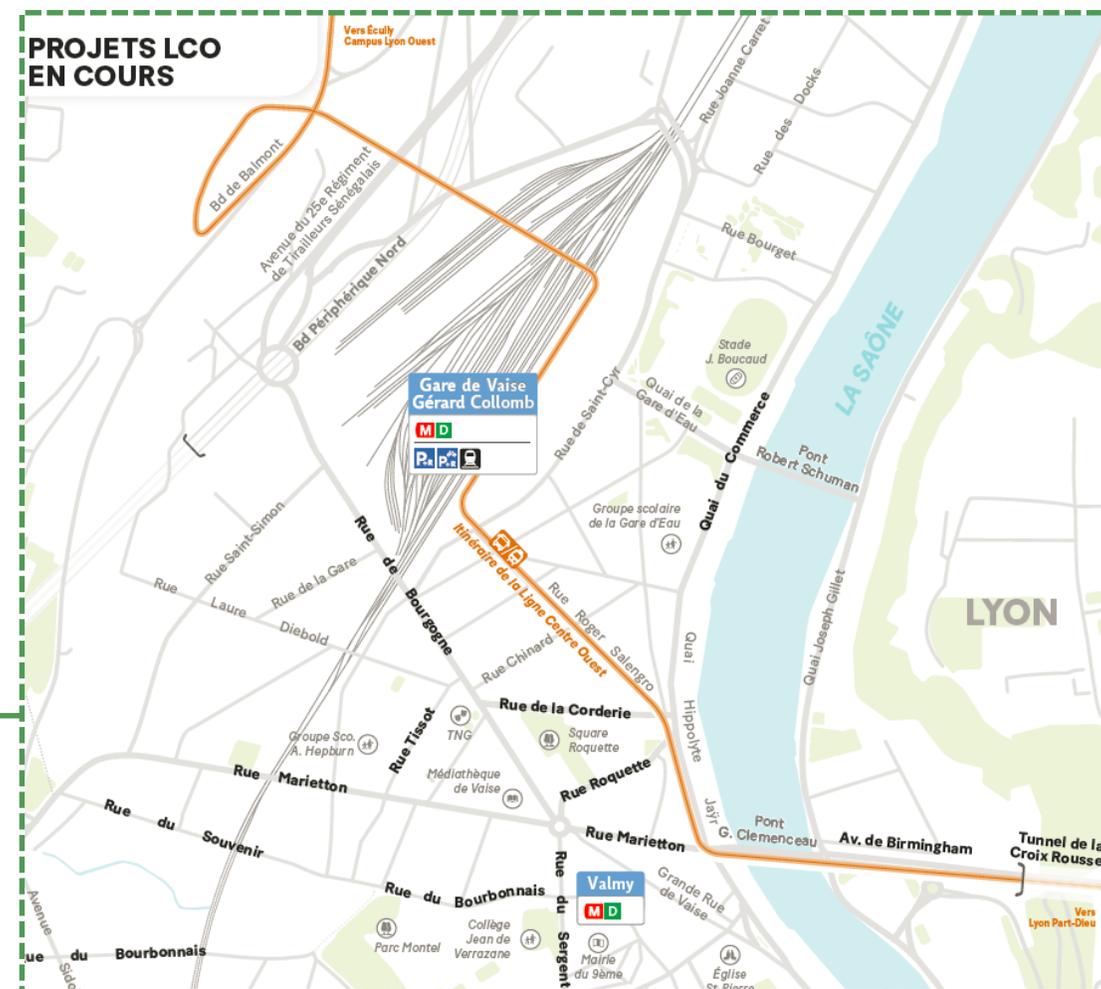
- Espaces connexes hors périmètre travaux immédiatement liés au projet.
- Les éléments remontés viennent nourrir la réflexion pour de futurs projets sur ces espaces
- Besoin de maintenir du stationnement résident : cohérent avec le maintien du parking en terrasse au-dessus de la berge. Travail en cours pour que le maintien de ce parking se fasse dans de bonnes conditions



La Ligne Centre Ouest

La Ligne Centre Ouest (LCO) est un projet de transport en commun en site propre et à fréquence élevée, visant à relier la Part-Dieu au campus Lyon Ouest à Écully.

Encore à l'étude, cette nouvelle ligne sera un BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) ou un tramway.



Plan de mobilités – Les scénarios étudiés

Quatre scénarios de plans de mobilités ont été étudiés.

Scénario 2

Mise en sens unique de la rue Marietton
dans le sens Est → Ouest
(entre la place Valmy et la rue Saint Simon)

Ce scénario a été écarté car les risques de report de circulation sur la rue de Bourgogne sont trop importants



Plan de mobilités – Les scénarios étudiés

Quatre scénarios de plans de mobilités ont été étudiés.

Scénario 3

Mise en sens unique de la rue de Bourgogne dans le sens Nord ⇒ Sud

(entre la rue du 24 mars et la rue de la Corderie)

Ce scénario a été écarté car les bus C6 et C14, dans le sens Sud ⇒ Nord, ne pourraient plus passer sur la rue de Bourgogne. Les bus devraient être déviés sur le quai Jaÿr, puis sur la rue Salengro. Cela impliquerait que le C6 et le C14 ne desserviraient plus dans le sens Sud ⇒ Nord l'arrêt Place Valmy et l'arrêt Tissot (TNG) notamment

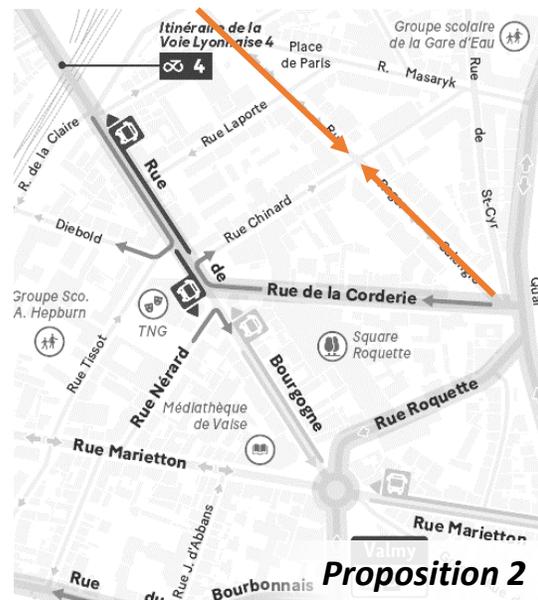
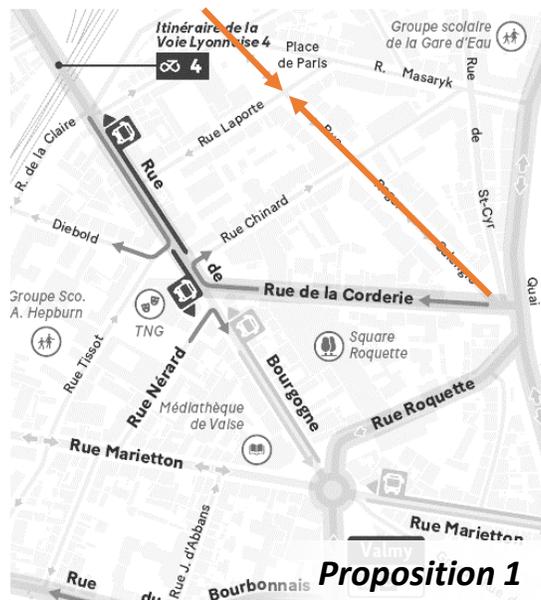


Focus sur la rue Salengro

Aujourd'hui, la **rue Salengro**, entre la rue de la Claire et la rue Laporte, **est en sens unique 3 matins par semaine**, les jours de marché.

Pour éviter qu'une partie de la circulation motorisée de transit se reporte après la mise en œuvre du plan des mobilités (présenté dans les précédentes pages) sur la rue Salengro, rue résidentielle et commerçante, il est proposée, en mesure d'accompagnement, de pérenniser ce sens unique des jours de marché, et de mettre en tête-bêche* une partie de la rue, tout en conservant l'accessibilité des riverains. Cette rue, ainsi que la place de Paris seront donc apaisées.

**Tête-bêche : Deux sens uniques qui se font face ou se tournent le dos.*



Deux propositions sont présentées et seront discutées notamment lors de l'atelier.

- **Proposition 1** : Tête-bêche* au niveau de la rue Laporte
- **Proposition 2** : Tête-bêche* au niveau de la rue Chinard

À VOS CRAYONS !

Donnez votre avis sur ces 2 propositions en ligne mais aussi lors de l'atelier !

MÉTROPOLE

GRAND LYON

Impact sur la circulation du nouveau plan de mobilités

Dans le sens Nord ⇒ Sud de la rue de Bourgogne, on constate quatre grandes catégories d'origines/destinations pour les usagers motorisés :

- M6 vers la Rive Gauche du Rhône, la Presqu'île et Gorge de Loup ;
- La Duchère vers la Rive Gauche du Rhône ;
- Vaise vers la Rive Gauche du Rhône ;
- Boulevard Périphérique Nord Lyon (BPNL) vers Vaise (principalement en heure de pointe du soir).

Sur ces origines/destinations (O/D), **de nombreuses solutions de reports d'itinéraire sont possibles dès 2026**, notamment par l'utilisation du BPNL ou des axes de contournement identifiés à l'échelle de Vaise (quai de la Gare d'Eau et avenue Sidoine Apollinaire en particulier).

À plus long terme, le développement de la LCO permettrait d'améliorer la desserte bus de la Rive Gauche, et ainsi reporter des usagers de la voiture vers les transports en commun (en plus des solutions existantes via la ligne D et/ou la ligne C14).

Enfin, le covoiturage le long de la M6 constitue un potentiel important pour diminuer les usagers journaliers effectuant ces allers-retours.

Dans le sens **Sud ⇒ Nord** de la rue de Bourgogne, les charges de trafic en présence sont bien plus faibles, en lien avec le plan de mobilités en place (pas de continuité sur Bourgogne dans le sens Sud vers Nord).

Les seules origines/destinations qui ressortent en nombre important concernent les flux de la Rive Gauche du Rhône vers la M6 et vers l'ouest lyonnais (principalement en heure de pointe du soir). Ces O/D sont principalement reportables sur le BPNL.

Enfin, entre 2015 et 2030, il est envisagée une **baisse générale d'environ 20% des trafics automobiles au sein de Vaise (échange, transit et interne cumulés)**.

En conclusion, les modifications de plan de mobilités engendrent des reports :

- sur les modes alternatifs (transports en commun et vélos) ;
- pour le transit, sur les axes de grand et petit contournement (respectivement BPNL, Sidoine Apollinaire, St Simon-Marietton et Mouillard-St Cyr-Gare d'eau) ;
- pour l'échange, sur le réseau local (diffusion), en cohérence avec les futures mesures d'apaisement qui pourront être mises en œuvre.

Ces reports (modaux et d'itinéraires) participent de manière conjointe à une diminution globale des trafics motorisés en cœur de quartier et donc à un « apaisement » des mobilités en faveur des modes actifs et des autres usages de l'espace public.

MÉTROPOLE

GRAND LYON

SECTEUR 2 // Rue de Bourgogne

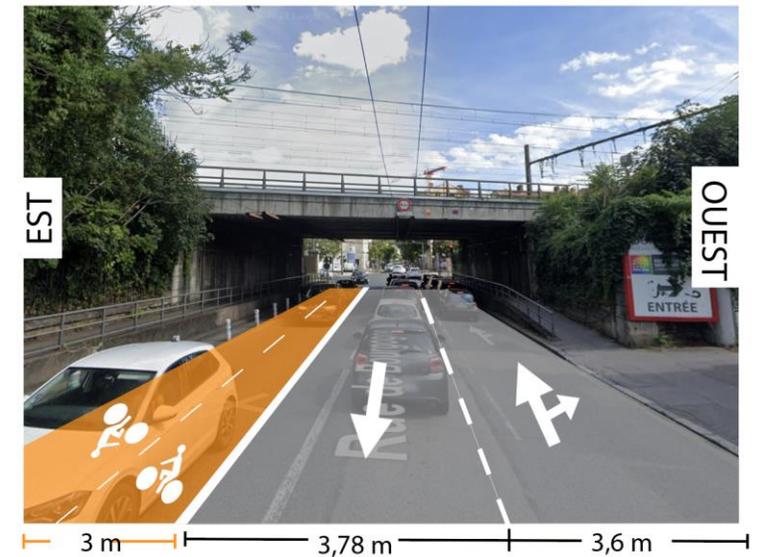
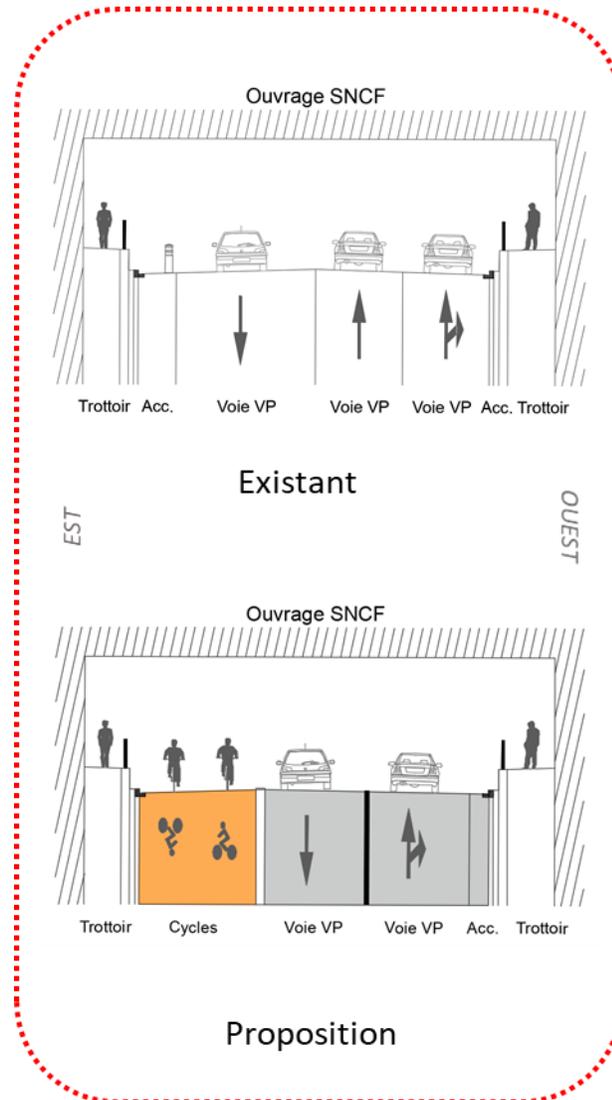
De la rue de la gare à la rue de la Claire

Éléments maintenus :

- Maintien de la largeur actuelle des trottoirs
- Maintien du double sens de circulation

Modifications :

- Insertion d'une piste cyclable bidirectionnelle* (VL4) côté est avec bordure séparative entre la piste et les voies de circulation motorisée
→ Des études techniques sont encore nécessaires pour définir la meilleure insertion (est ou ouest)
- Suppression d'une des trois voies de circulation



SECTEUR 3 // Rue du Bourbonnais

L'objectif sur ce secteur consiste à apaiser l'axe Souvenir / Bourbonnais en restreignant le trafic de transit*, pour privilégier la mixité : les cyclistes circulent sur la chaussée, avec les voitures, plutôt que sur une piste séparée. La sécurité des usagers est assurée par un flux de voitures très faible et des aménagements qui réduisent la vitesse. C'est le principe de la **vélorue***. Pour parvenir à ce résultat, **deux propositions de plans de mobilités** sont présentées page 65.

La rue du Bourbonnais serait, dans les deux cas, mise en sens unique est → ouest entre la rue Jouffroy d'Abbans et la rue de l'Oiselière.

Ce changement d'usage de la rue du Bourbonnais donne **l'opportunité d'aménager** cet espace, qui dessert notamment le **parc Montel**.

Avec l'espace libéré, il est possible:

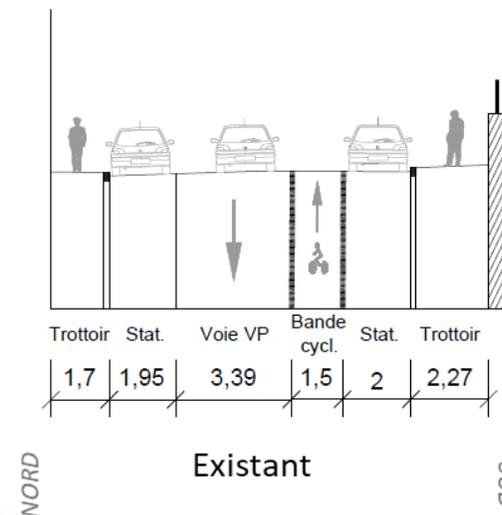
- d'élargir les trottoirs, notamment le trottoir coté Nord (possibilité de terrasses)
- De planter des arbres au Nord
- De recréer du stationnement voitures et vélos

La palette d'aménagements possibles est grande, et c'est pourquoi **la concertation est l'opportunité pour les habitants du quartier de faire remonter leurs envies pour la rue du Bourbonnais**.

Pour vous aider à imaginer quel pourrait être le futur de cette rue, nous vous proposons sur la page suivante un **exemple de configurations possibles** de la rue du Bourbonnais.

À VOS CRAYONS !

Donnez votre avis sur l'aménagement possible de la rue du Bourbonnais, en ligne mais aussi lors de l'atelier !



SECTEUR 4 // Rue de la Corderie

La rue de la Corderie serait mise en sens unique est → ouest, dans le cadre du plan de mobilités proposé page 66.

Cette reconfiguration de la rue de la Corderie donne également, comme la rue du Bourbonnais, **l'opportunité d'aménager de façon complètement différente** cet espace aujourd'hui peu qualitatif, qui dessert notamment le **parc Roquette et le Centre social**.

Avec l'espace libéré, plusieurs actions sont possibles et potentiellement cumulables, toujours **dans la limite de la largeur de rue existante** :

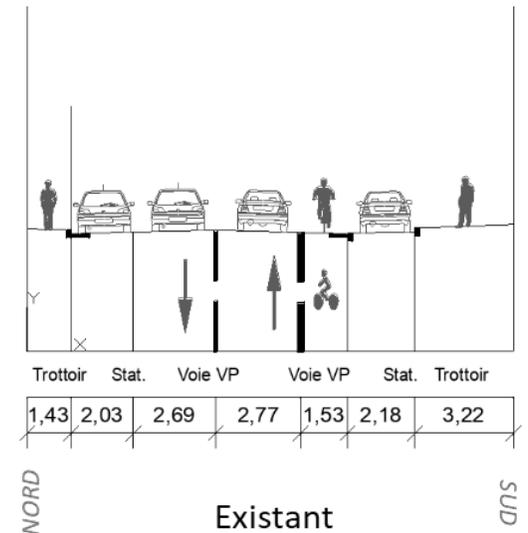
- Élargir les trottoirs, notamment le trottoir coté nord qui est aujourd'hui très étroit (1,4 m)
- Planter des arbres, aussi bien au nord qu'au sud
- Aménager une piste cyclable* sécurisée (coté sud)
- Recréer du stationnement voitures et vélos

La palette d'aménagements possibles est grande, et c'est pourquoi **la concertation soit l'opportunité pour les habitants du quartier de faire remonter leurs envies pour cette rue.**

Pour vous aider à imaginer quel pourrait être le futur de cette rue, nous vous proposons dans les prochaines pages **deux exemples de configurations possibles** de la rue de la Corderie.

À VOS CRAYONS !

Donnez votre avis sur l'aménagement possible de la rue de la Corderie, en ligne mais aussi lors de l'atelier !



MÉTROPOLE

GRAND LYON